

## Médiathèque

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée  
le mercredi 15 novembre



Une info à communiquer ?  
communication@domazan.fr

### ▼ Horaires

#### Lundi / mardi / jeudi

8h00-12h00  
14h00-16h30

#### Mercredi

9h00-12h00

#### Vendredi

8h00-12h00

#### Samedi

9h00-11h45

### ▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

### ▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera  
une permanence

**Samedi 18 novembre 2023**

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

### ▼ Site internet

[www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

### ▼ Facebook

[@newsletter.domazan.fr](https://www.facebook.com/newsletter.domazan.fr)

Site internet

Facebook



## Cérémonie du 11 novembre

La journée de commémoration de l'Armistice aura lieu :

**Samedi 11 novembre 2023**

Rendez-vous à 11 h00 devant la mairie, le cortège se dirigera vers le Monument aux Morts pour un hommage et un temps de recueillement à tous les Morts pour la France.

À l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité au foyer communal.

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PORTER À CONNAISSANCE RELATIF À L'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

**Du 02 novembre au 02 décembre 2023**

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes identifient sur leur territoire des zones d'accélération au sein desquelles les installations terrestres de production d'énergies renouvelables et leurs ouvrages connexes auront à être déployées. Il s'agit de zones disposant d'un potentiel pour l'accélération de la production des énergies renouvelables et permettant d'atteindre les objectifs de la politique énergétique nationale. Ces zones sont définies de manière à prévenir et maîtriser les dangers ou inconvénients résultant de l'implantation des ouvrages nécessaires à la production d'énergies.

Le dossier de consultation est disponible à la mairie aux heures d'ouverture habituelles. Dès lors, vous pourrez apporter vos commentaires sur la cartographie des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur la commune de DOMAZAN, par mail à l'adresse ci-après : [mairie@domazan.fr](mailto:mairie@domazan.fr)

## LE GRENIER DOMAZANAIS ORGANISE

### 2 MANIFESTATIONS AU FOYER

**-Samedi 18 novembre à partir de 18h00**

LOTO nombreux lots à gagner 10 parties : les 4 cartons 12 € ; les 8 cartons 20€

**-Dimanche 19 novembre de 10h00 à 18h00**

« SALON DU FAIT MAIN » Nombreux exposants

Si vous souhaitez exposer, veuillez contacter le 06.49.17.84.76





## Numéros utiles

### Police Secours

17

### Pompiers

18

### Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

### Police Intercommunale

#### de nuit

06.37.65.44.27

### Enfance Maltraîtée

0800 05 41 41

### Violence femme Info

3919

### Centre Antipoison

04 91 75 25 25

### SAUR

04 30 62 10 00

### ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

### GRDF Dépannage

0800 473 333

### SMICTOM

04 90 15 17 80

### Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



## Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

### Mercredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

### Jeudi

16h30 / 19h00

### Samedi

10h00 - 12h00



## Agence postale communale

### Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

### Mercredi/vendredi

9h00-12h00

### Samedi

9h00-11h45



## Marché

### Mardi matin

08h00 - 12h00



## Campagne de stérilisation

### des chats errants

Une campagne de stérilisation des chats errants sera faite dans le quartier de la Rayallete entre **le 15 novembre et le 15 décembre 2023**.

**Je suis propriétaire d'un chat, que dois-je faire pendant une campagne ?**

L'identification de son animal est obligatoire. Par conséquent, les chats pucés ou tatoués sont immédiatement relâchés. S'ils ne sont pas identifiés au moment de la campagne de stérilisation et qu'ils sont capturés, ils suivront le circuit de stérilisation et seront identifiés au nom de la commune.

C'est pourquoi, nous demandons aux propriétaires d'animaux de ne pas mettre de nourriture (type gamelle) et de maintenir au maximum leurs chats à leur domicile sur la période de capture.

Comptant sur votre compréhension.

## Plaisir de Lire



### Club des lecteurs de Domazan

et des communes voisines

*« Ces voyages que nous faisons avec les livres, brefs ou longs, agrandissent notre monde » J.C. BAILLY (Philosophe)*

2023 - 2024

## PLAISIR DE LIRE

Les rencontres une fois par mois pour échanger sur un livre choisi par un ou plusieurs lecteurs.

Plusieurs fois dans l'année, rencontres ouvertes sur un thème choisi ou par tous, avec possibilité de lectures publiques.

Vous pouvez découvrir le club en venant à une des réunions, Geneviève Mathieux vous renseignera en appelant le 06.15.71.00.29 ou

par mail à [genevieve.mathieux@orange.fr](mailto:genevieve.mathieux@orange.fr)

**Dimanche 10 décembre 2023 à 15h00 au Foyer**

**Rencontre avec une conteuse : Françoise DIEP**



## Besoin d'aide pour vos démarches

### administratives et numériques du quotidien

## Pensez au Relais intercommunal de services au public :

Ouvert à tous, les agents du relais vous accompagnent dans vos démarches administratives et numériques liées à l'emploi, la formation et l'accès aux droits, en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, La Poste. Ce socle est enrichi sur notre territoire avec la présence d'autres partenaires : Mission Locale, permanences juridiques, association d'insertion, Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Défenseurs du Droit, UCF Que Choisir.

### 2 antennes vous reçoivent :

\* Remoulins : Maison de Services au Public - 4 rue Saint André  
Contact : 04.66.27.13

\* Aramon : Maison de la Solidarité et de l'Emploi - avenue St Martin  
Contact : 04.66.57.11.66

Espace gratuit et ouvert à toutes et tous